

La loi, le niqab... et les choristes (fable moderne)



Ce que les eunuques au pouvoir sont incapables de faire, ce que les policiers sont **empêchés** de faire, des choristes l'ont fait !!!

Cela se serait – paraît-il – déroulé le 3 octobre, mais c'est seulement dans un article de *Métronews* paru le 20/10 que j'ai personnellement pris connaissance de cette information inhabituelle et fort réjouissante. Merci aux choristes de l'Opéra Bastille. J'aimerais pouvoir les embrasser !!

Les journalistes de *Métronews* sont décidément une source inépuisable de nouvelles plus réjouissantes les unes que les autres, voir :

[Zemmour pour les Nuls | Riposte Laïque](#)

Cette fois-ci il s'agit d'un article signé Tristan Quinault Maupoil, au titre en lui-même prometteur : *Privée d'opéra à cause de son niqab*. Nous sommes de plain-pied dans un épouvantable drame ! Venu assister le 3 octobre dernier à une représentation de la *Traviata* de Verdi, ce couple d'amoureux n'aura toutefois pas eu l'occasion d'assister à l'ensemble de la représentation. La femme assise au premier rang avec son mari (231 euros la place) portait un niqab.

D'abord comment peut-il prétendre qu'il s'agit d'un couple d'amoureux ?

Comment peut-on se comporter en amoureux avec une « empaquetée » des pieds à la tête, sachant de plus que tout contact physique en public est formellement interdit par l'islam ? *Elle est rentrée sans que personne ne la remarque je ne sais comment*, tente de se justifier le directeur adjoint Jean Philippe Thiellay. Ben voyons ! Un fantôme vêtu de noir des pieds à la tête, dont on aperçoit à peine les yeux, cela ne se remarque pas...il est vrai que nous sommes à l'opéra, mais tout de même !

Je n'aime pas l'idée que l'on demande à un spectateur de sortir mais c'est la loi. En plus nous sommes un service public, tente-t-il de se justifier auprès de *Métronews*. Que voilà bien un citoyen soudain soucieux de faire respecter la loi dans une salle de spectacle, alors que des milliers de bâchées se promènent un peu partout en France y compris en plein Paris, en toute impunité, au mépris des lois, et hurlent en cas d'intervention de forces de l'ordre, qui d'ailleurs n'interviennent plus, sur « ordre supérieur » : pas de vague, pas de stigmatisation, et surtout pas de risque de dérapage, vous connaissez la chanson !

Alors quelle mouche a bien pu piquer ce responsable de salle de spectacle ? Une crise violente et soudaine de citoyenneté ? Sûrement pas ! La trouille ? Oui la trouille de se retrouver avec un gros scandale impossible à maîtriser et à étouffer. Car l'information a bien subi une tentative d'étouffement, si l'on considère qu'il aura fallu une bonne quinzaine de jours avant qu'elle ne soit révélée au grand public.

Toujours selon cet article, à l'entracte, plusieurs choristes ayant aperçu la femme au visage voilé auraient décidé de ne pas poursuivre le spectacle si la touriste ne retirait pas son voile. Version démentie mollement par le directeur adjoint : « *Mais, oui, c'est une choriste qui m'a alerté de la présence de la spectatrice voilée* » subtile nuance ! Par ailleurs, un

syndicaliste confirme que des choristes ont souhaité se retirer.

Voilà donc, sans doute, **la** vraie raison de l'intervention sans laquelle il se trouvait dans la situation d'un spectacle annulé faute de choristes, de l'obligation d'une annonce circonstanciée aux spectateurs, de l'obligation de remboursement des billets, et par-dessus tout : le gros scandale à la une de tous les médias !!

Suite à la demande faite à la femme de se dévoiler ou de partir, le couple, « *qui n'a pas demandé à être remboursé, a finalement décidé de quitter les lieux sans provocation, assure l'Opéra.* » Parce qu'oser se présenter en niqab dans une salle de spectacle en France, ce n'est pas de la provocation ? Passons ! Le prix des places correspond peu ou prou à l'amende encourue, donc c'est très bien ainsi. Et puis, 2 fois 231 euros pour des milliardaires du Golfe : c'est de la roupie de sansonnet !

Toujours selon *Metronews*, une information qui ne manque pas de sel : une note du ministère de l '(In) Culture a été envoyée **aux Opéras Bastille et Garnier** pour indiquer l'attitude à suivre si la situation se rééditait. Consigne est donnée d'être plus vigilant à l'entrée, d'appliquer la loi et de faire preuve d'une stricte politesse. Et les autres salles ?? Et les autres lieux publics ? Encore une application de la loi à géométrie variable !

Dernière remarque : en tant qu'occidentale, en voyage dans les pays du Golfe ou, comme le montrait très récemment un excellent document sur l'Iran d'aujourd'hui : essayez donc de vous promener ne serait-ce que dans l'enceinte de votre hôtel, sans un voile sur la tête !!

Oriana Garibaldi

PS Merci encore aux choristes, en espérant qu'ils feront des émules !